

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01696  
Numéro SIREN : 503 207 896  
Nom ou dénomination : INFOLEGALE

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/016625

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
..... **DE LYON**

Date : 02/07/2020

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/016625**  
n° de gestion : **2008B01696**  
n° SIREN : **503 207 896 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 02/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

INFOLEGALE  
20 Boulevard Eugène Deruelle Immeuble le Britannia Allée C 69003 LYON

**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



Designation de l'entreprise		SAS Infolegale		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 0 3 2 0 7 8 9 6 0 0 0 2 1		Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N clos le, 31/12/2019	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX	8 649 170	CQ	7 348 148	1 301 021
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	42 054	AG	40 832	1 222
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	20 000	AK		20 000
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	261 709	AU	142 048	119 661
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	273 024	CV		273 024
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	45 600	BE		45 600
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	28 082	BI		28 082	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	9 319 640	BK	7 531 028	1 788 612	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	7 030	BQ		7 030
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 875 454	BY	227 485	2 647 968
		Autres créances (3)	BZ	544 419	CA		544 419
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD		CE		
Disponibilités		CF	1 525 296	CG		1 525 296	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	157 179	CI		157 179	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	5 109 379	CK	227 485	4 881 894	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	14 429 020	IA	7 758 513	6 670 506	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	823 021	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS Infolegale		Néant <input type="checkbox"/> *			
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 758 846 )	DA			758 846		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC					
	Réserve légale (3)	DD			27 693		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF					
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			456 116		
	Report à nouveau	DH					
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			751 842		
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
<b>TOTAL (I)</b>					DL	1 994 498	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN			66 667		
	<b>TOTAL (II)</b>					DO	66 667
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ			2 819		
	<b>TOTAL (III)</b>					DR	2 819
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			342 583		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			456 880		
	Dettes fiscales et sociales	DY			1 257 087		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
Compte régul.	Autres dettes	EA			443 245		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			2 106 725		
<b>TOTAL (IV)</b>					EC	4 606 521	
<b>(V)</b>					ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>					EE	6 670 506	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont	{ Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC				
			ID				
			IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			4 081 122			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			1 120			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS Infolegale		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *			
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	6 681 920	FH	114 622	FI	6 796 542
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 681 920	FK	114 622	FL	6 796 542
	Production stockée*				FM	7 030	
	Production immobilisée*				FN	888 055	
	Subventions d'exploitation				FO	257 301	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	135 370	
	Autres produits (1) (11)				FQ	5 250	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	8 089 550
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 976 941	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	106 750	
	Salaires et traitements*				FY	2 353 158	
	Charges sociales (10)				FZ	933 972	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	824 752
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	43 864
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	2 160	
	Autres charges (12)				GE	3 332	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	7 244 932	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	844 618	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	370	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	370	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	547	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 368	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	3 915	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	( 3 544)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	841 074	

Désignation de l'entreprise <u>SAS Infolegale</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 750	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 750	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 500	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 500	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI 250	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 89 482	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL 8 090 671	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM 7 338 829	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN 751 842	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY 3 483	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 370	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)		HX 500	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD
	(9) Dont transferts de charges		A1 42 327	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Dons, libéralités	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	500	750		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

---

## Annexe aux comptes annuels

## Annexe aux comptes annuels

**Infolegale** (ci-après "la Société")

Société par Actions Simplifiée au capital de € 758 846



### Siège social

20 boulevard Eugène Deruelle

69003 Lyon

France

Les notes et tableaux constituant l'Annexe font partie intégrante des Comptes Annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2019. L'exercice précédent était d'une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, tous les montants portés ci-après sont exprimés en euros (€) hors taxes. Les symboles "k€" ou "000" font référence à des milliers d'euros.

Les Comptes Annuels, arrêtés par le Président le 20 mars 2020, présentent les caractéristiques suivantes:

Total du bilan avant répartition	:	€ 6 670 506
Total des produits du compte de résultat (présenté en liste)	:	€ 8 090 672
Total des charges du compte de résultat (présenté en liste)	:	€ 7 338 830
Résultat net comptable (bénéfice)	:	€ 751 842

### 1. **Activité de la Société, Faits marquants de l'exercice**

La Société exerce une activité de vente d'informations légales, juridiques et financières sur les entreprises au travers d'une plateforme internet.

## Annexe aux comptes annuels

### 2. Règles et méthodes comptables

#### 2.1. Principes généraux, changement de méthode, dérogations aux principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises et en particulier au règlement 2018-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 2.2. Recours à des estimations

L'établissement des Comptes Annuels requiert que la Société procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, que la Direction juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues par la Direction, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat de la Société.

Les principales estimations et hypothèses utilisées concernent l'évaluation des postes suivants :

- Frais de développement : appréciation du caractère activable des dépenses engagées puis analyse du rythme de consommation des avantages économiques et du risque de dépréciation ;
- Provisions pour risques et charges : estimation au cas par cas du risque afférent aux litiges, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

#### 2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### Inscription à l'actif

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût historique comprenant le coût d'acquisition ou de production, complété des coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et ses conditions d'exploitation. Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

##### Traitement des logiciels acquis

Les logiciels acquis sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation.

##### Traitement des dépenses de recherche et développement en matière informatique (R&D)

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

## Annexe aux comptes annuels

Les dépenses de développement en matière informatique sont activées lorsque, notamment, la faisabilité du projet et sa rentabilité présentent une probabilité de réalisation jugée raisonnable. Les coûts activables comprennent généralement les dépenses engagées pour la conception, le codage, la configuration et la phase de test. Les coûts des mises à jour majeures et des améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également activés. Les coûts se rapportant à des opérations de maintenance et à des mises à jour et améliorations mineures sont constatés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses éligibles afférentes aux projets informatiques sont enregistrées à l'actif pour leur coût direct comprenant notamment :

- Dépenses de personnel ;
- Amortissement des matériels dédiés ;
- Sous-traitance ;
- Autres dépenses externes directement rattachées.

Les projets sont appréhendés individuellement. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité estimée en fonction du rythme auquel les avantages économiques associés sont consommés. Lorsque programme comporte différentes phases susceptibles d'une utilisation indépendante, la mise en service est constatée à l'issue de chaque phase.

### Actifs de contenus

Les coûts afférents à l'alimentation des bases de données destinées directement à l'activité commerciale et génératrices de revenus sont portés à l'actif dès lors que les dépenses sont clairement identifiables. Sont notamment incorporés les frais de personnel, les dépenses relatives à l'acquisition ou la location de données (lorsque les durées d'utilisations sont compatibles), les amortissements des matériels affectés à titre exclusif à cette activité et les frais de sous-traitance.

Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité estimée en fonction du rythme auquel les avantages économiques associés sont consommés.

### **Traitement des marques**

Les frais de dépôt de marque ainsi que les frais engagés pour la création de marques en interne sont comptabilisés dans les charges courantes de l'exercice.

### **Identification des composants des immobilisations corporelles**

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

### **Perte de valeur des immobilisations : amortissements et dépréciations**

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles présentant une durée d'utilisation limitée dans le temps font l'objet d'un amortissement.

L'amortissement des immobilisations est calculé sur la base de leur coût d'entrée dans le patrimoine de la Société déduction faite de leur valeur résiduelle à la date de sortie prévue, sous réserve que cette dernière soit significative et déterminable dès l'origine.

Lorsqu'un écart survient entre les dotations aux amortissements comptables déterminées comme indiqué ci-dessus et les dotations aux amortissements fiscalement admises, un amortissement dérogatoire est enregistré (rubrique "provisions

## Annexe aux comptes annuels

réglementées") si l'amortissement fiscalement admissible est supérieur à l'amortissement comptable. Les dotations et les reprises d'amortissements dérogatoires sont enregistrées en résultat exceptionnel.

Si un évènement ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, un test de perte de valeur est mis en œuvre, lequel test consistant à déterminer si la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs considérés est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est définie comme étant la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'usage. Cette dernière est déterminée en principe par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

### Synthèse des principales durées et méthodes d'amortissement

Nature des actifs	Amortissement comptable		Amortissement fiscal (*)	
	Durée	Mode	Durée	Mode
Développements – base de données	3 ans	Linéaire		
Développements – applications informatiques	3 ans	Linéaire		
Progiciels acquis	3 ans	Linéaire		
Agencements	7 à 10 ans	Linéaire		
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire		
Matériel de bureau	5 ans	Linéaire		
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire		

(\*) mention uniquement en cas de différence avec le traitement comptable

### 2.4. Immobilisations financières

#### Titres de participations et titres immobilisés

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais d'acquisition y afférents (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Les titres sont en principe classés:

- En "Titres de participations" (rubrique du bilan "Autres participations") lorsque les investissements réalisés représentent au moins 10% du capital des sociétés concernées;
- En autres "Autres titres immobilisés" dans les autres cas dès lors qu'ils sont destinés à être conservés durablement.

Par exception, lorsque des investissements représentent moins de 10% du capital d'une société mais que des circonstances de fait permettent de les qualifier de titres de "Participations", les titres concernés sont reclassés à la rubrique "Autres participations". De la même manière, lorsque des circonstances le justifient, certains investissements représentant plus de 10% du capital d'une société sont qualifiés "d'Autres titres immobilisés". Mention des exceptions significatives est faite dans la suite de la présente annexe.

## Annexe aux comptes annuels

A la clôture d'un exercice, la valeur d'inventaire de chaque ligne de participation est appréciée et comparée avec le coût de revient des titres concernés.

La valeur d'inventaire est définie comme la valeur des avantages économiques futurs attendus par leur utilisation. Elle est généralement calculée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés, mais une méthode mieux adaptée peut être retenue le cas échéant, telle que celle des comparables boursiers, les valeurs issues de transactions récentes, le cours de bourse dans le cas d'entités cotées ou la quote-part de situation nette.

Si la valeur comptable des titres est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée pour la différence.

### **Prêts, Autres immobilisations financières**

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Les prêts et créances libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture.

Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

### **2.5. Créances clients et autres créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de recouvrement.

Les autres créances comprennent le cas échéant les créances en compte courant sur les entités du groupe.

### **2.6. Disponibilités et comptes rattachés**

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et, le cas échéant des valeurs mobilières de placement. Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale, éventuellement ajustée pour tenir compte des pertes latentes.

### **2.7. Financements et emprunts assortis de conditions spécifiques**

Les financements obtenus auprès d'organismes publics ou assimilés pour lesquels le remboursement de la dette est en tout ou partie conditionné à la réalisation de certains objectifs (notamment techniques ou commerciaux) sont présentés à la rubrique « Avances conditionnées » du passif.

Lorsque les conventions prévoient une remise de dette cas de non atteinte des objectifs convenus, la réduction de la dette n'est enregistrée qu'après constat définitif formalisé entre les parties.

Lorsque les conventions prévoient sous certaines conditions dites de « succès » des « retours financiers » à l'organisme prêteur supérieurs au nominal de l'avance initiale, ces éléments sont évalués à chaque clôture et font l'objet d'une provision pour charges sauf s'il devient probable que les objectifs convenus ne pourront être atteints.

La charge globale des « retours financiers » est évaluée sur la base de la performance future anticipée (prévisions) et, est ajustée en fonction des hypothèses retenues. La provision enregistrée en clôture correspond à la fraction des coûts encourus sur la base des réalisations à cette date.

## Annexe aux comptes annuels

### 2.8. Provisions pour risques et charges, passifs éventuels

La comptabilisation d'une provision dépend de l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers entraînant probablement ou certainement une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers.

Les risques et charges liés à des éléments connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les impacts sont quantifiables ont fait l'objet de provisions. A défaut, ces risques et charges sont qualifiés de "Passif éventuel" dont mention est portée dans la suite de l'annexe.

Sont ainsi qualifiés de "Passif éventuel" les événements à l'origine :

- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'évènements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs évènements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### 2.9. Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

### 2.10. Emprunts et dettes financières divers

Cette rubrique comprend notamment les comptes courants d'associés.

### 2.11. Méthode de reconnaissance des revenus

Les revenus sont composés majoritairement d'abonnements aux services d'informations proposés par Infolegale. Ces abonnements sont traités en application des dispositions relatives aux prestations continues, la part afférente à l'exercice suivant, déterminée prorata temporis, étant enregistrée en produits constatés d'avance.

Les activités de vente d'informations ponctuelles sont enregistrées définitivement lors de la remise des informations visées. Les développements spécifiques réalisés pour des clients sont appréhendés pour la plupart selon la méthode comptable des prestations discontinues à échéances successives conduisant à reconnaître le chiffre d'affaires en fonction de l'avancement.

Les prestations réalisées et non encore facturées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en factures à établir.

### 2.12. Produits financiers de participations

Les distributions des filiales et participations, ainsi que les quotes-parts de résultats de filiales sociétés de personnes sont enregistrées à la date de l'évènement décidant la distribution. Lorsque les résultats font l'objet d'une clause statutaire d'attribution aux associés, ils sont constatés en date de clôture de la filiale ou participation.

### 2.13. Engagements sociaux

Les engagements envers le personnel salarié de l'entreprise ne sont pas provisionnés. Ils sont mentionnés en engagements hors bilan dans la suite de l'Annexe.

## Annexe aux comptes annuels

### 3. Précisions et commentaires sur les comptes

Cette rubrique est complétée par les tableaux de détail sur les comptes présentés en fin de l'Annexe.

#### 3.1. Traitement des coûts de développement

Les coûts de développement comprennent :

- Les dépenses engagées pour constituer et alimenter le contenu des bases de données exploitées commercialement par la Société (charges externes relatives à l'acquisition et au traitement des informations, salaires et charges sociales des personnels traitant les données) ;
- Les dépenses engagées pour développer les logiciels et systèmes informatiques permettant d'exploiter commercialement les données visées ci-dessus (salaires et charges sociales des personnels impliqués dans les développements informatiques, sous-traitance).

Il est précisé que ces coûts sont constitutifs de projets de développement globaux.

Au titre du présent exercice, le montant total des dépenses incorporées dans des développements (informatiques, contenus) portés à l'actif est de k€ 888.

Les développements relatifs à la constitution de bases de données sont amortis à compter de la fin du mois au cours duquel ont été engagées les dépenses portées à l'actif. Les autres développements sont amortis à compter de la mise à disposition commerciale auprès des utilisateurs des outils et des services développés.

#### 3.2. Programme de développements faisant l'objet d'une aide financière BPI

Infolegale bénéficie d'une aide financière de BPI France Financement qui comprend un volet en subvention et une avance remboursable sous conditions. Les principales modalités de la convention d'aide sont reprises ci-dessous :

- Durée : 40 mois à compter de mars 2018
- Enveloppe de dépenses éligibles : k€ 2 864
- Taux d'aide sous forme de subvention : 30 %
- Taux d'aide sous forme d'avance conditionnée : 15 % (échéances de remboursement en 2023 et 2024)

Au plan comptable, Infolegale reconnaît la subvention acquise en distinguant selon qu'elle couvre des dépenses enregistrées en charges ou des dépenses comprises dans les développements immobilisés :

- Part finançant des dépenses enregistrées en charges : subvention reconnue en résultat d'exploitation au titre de l'exercice de comptabilisation de la dépense ;
- Part finançant des dépenses comprises dans les développements immobilisés : subvention inscrite au passif du bilan à la rubrique « subvention d'investissements » des capitaux propres puis reprise en résultat au fur et à mesure des amortissements pratiqués sur les développements concernés.

## Annexe aux comptes annuels

Les tableaux suivants récapitulent le bilan financier du programme :

### Budgets / dépenses engagées / aides acquises

Tableau récapitulatif, €	Budget	Exercice courant	Cumul	Budget disponible
Dépenses éligibles	2 864 304	854 338	1 140 250	1 724 054
Montant acquis de l'avance remboursable	429 646	128 151	171 038	258 608
Montant acquis de la subvention	859 290	256 301	342 075	517 215
<i>Dont portion portée en REX</i>		256 301	342 075	
<i>Dont portion portée en capitaux propres</i>				

### Situation de trésorerie, créances et dettes

Suivl financier, €	Subvention	Avance remboursable	Total
Avances encaissées	133 333	66 667	200 000
Droits contractuels acquis (cf. dépenses engagées)	342 075	171 038	513 113
<b>Balance nette</b>	<b>208 742</b>	<b>104 371</b>	<b>313 113</b>
<b>Solde débiteur (créance)</b>	<b>208 742</b>		<b>208 742</b>
<b>Solde créditeur (solde de l'avance)</b>		<b>(66 667)</b>	<b>(66 667)</b>
Classement comptable	Autres créances \ dettes	Avances conditionnées	

### 3.3. Filiale et participations

Ventilation des titres par nature	Exercice clos le	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	Quote-part du capital détenue (*)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Pêts & avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avais donnés	Chiffre d'affaires Ht du dernier exercice clos	Résultats nets du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
<b>Filiales (plus de 50% du capital détenu) et titres assimilés</b>											
Infolegale (Maurice) Limitée - N°125831 Ile Maurice	31.12.2019	26 000	(868)	100,00%	26 000	26 000	200 136		881 629	1 801	
<b>Participations (de 10% à 50% du capital détenu) et titres assimilés</b>											
SAS OFA (*)	31.12.2019	761 067	1 733 596	8,07%	900	900	317		6 508 454	(96 462)	
RCS Lyon 527 737 738											
SAS SIS (*)	31.12.2019	310 000	n/c	10,00%	79 000	79 000	25 000		n/c	n/c	
RCS Lyon 824 003 958											
SAS Conformitee	31.12.2019	289 300	n/c	19,22%	167 124	167 124			n/c	n/c	
RCS Lyon 848 312 708											
<b>Autres titres immobilisés et titres assimilés (moins de 10% du capital détenu)</b>											
SAS Viaco	31.12.2019	47 500	n/c	8,00%	45 600	45 600			n/c	n/c	
RCS Lyon 844 647 156											

(\*) Hors prise en compte des valeurs mobilières donnant un droit différé au capital (BSA, AGA, BSPCE...)

Nb : la mention « n/c » signifie que les comptes 2019 des entités visées n'étaient pas encore disponibles à la date d'arrêt des comptes annuels d'Infolegale.

### Opérations de l'exercice

Infolegale a pris des participations dans Conformitee et Viaco pour un montant total de k€ 213.

## Annexe aux comptes annuels

### **Infolegale (Maurice) Limitée**

Siège social : 10, Frères Felix de Valois, 56 290 Port Louis, Ile Maurice

Capital social au 31 décembre 2017 : 1 000 000 MUR (environ k€ 26), divisé en 100 000 actions de 10 MUR de nominal.

Cette entité réalise des travaux de traitement de données, essentiellement en sous-traitance pour Infolegale.

### **OFA (ancienne dénomination sociale : ALG)**

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

OFA exploite à titre principal une plateforme d'échanges informatisés de données obligatoires interentreprises pour laquelle elle joue un rôle de tiers de confiance. OFA incube également des projets portant sur des activités similaires ou connexes dans lesquels elle prend des participations.

### **SIS**

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

SIS est une plateforme dédiée au contrôle des données bancaires et à la lutte contre la fraude fournisseurs. Infolegale a accordé à SIS une avance de k€ 25 en compte courant bloqué.

L'évolution de l'entité étant globalement conforme aux prévisions, aucune dépréciation des actifs n'a été envisagée.

### **Viaco**

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

Viaco est une start up créée fin 2018 destinée à numériser, valoriser et partager les informations des panneaux de chantier.

L'évolution de l'entité étant globalement conforme aux prévisions, aucune dépréciation des actifs n'a été envisagée.

### **Conformitee**

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

Conformitee, créée en 2019, développe une plateforme collaborative de collecte des informations de KYC B2B.

L'évolution de l'entité étant globalement conforme aux prévisions, aucune dépréciation des actifs n'a été envisagée.

### **3.4. Crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt innovation**

La Société a opté pour le régime du crédit d'impôt recherche (« CIR ») et du crédit d'impôt innovation (« CII ») au titre des dépenses exposées en 2019 pour certains de ses projets de R&D. Au titre de l'exercice écoulé, Infolegale a comptabilisé un Crédit d'Impôt Innovation (« CII ») de k€ 50 et un Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») de k€ 108. Ces projets ont fait pour certains l'objet de procédures de rescrit préalable fin 2017 avec conclusion favorable de la part de l'administration fiscale.

## Annexe aux comptes annuels

### 3.5. Mouvements intervenus sur les capitaux propres

Le tableau ci-dessous retrace les mouvements intervenus sur les capitaux propres durant l'exercice :

Rubrique, €	Ouverture	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice N	Autres mouvements	Clôture
Capital social	758 846				758 846
Réserve légale	5 747	21 947			27 694
Autres réserves	39 128	416 988			456 116
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	438 935	(438 935)	751 842		751 842
<b>Total</b>	<b>1 242 656</b>	<b>(0)</b>	<b>751 842</b>		<b>1 994 498</b>
Nombre d'actions	172 465				172 465
Nominal	4,40				4,40
Capital social	758 846				758 846

### 3.6. Provisions pour charges

Les provisions pour charges comprennent une provision relative aux « retours financiers » dus à BPI France au titre des avances conditionnées ainsi qu'une provision couvrant le départ d'un salarié.

### 3.7. Traitement comptable des conventions d'échanges de prestations

Infolegale a conclu avec des plateformes de diffusion d'informations des conventions d'échanges au titre desquelles Infolegale exécute une prestation de fourniture de données (informations sur les entreprises) et la plateforme fournit en retour, selon les cas, d'autres données ou une prestation publicitaire.

Les prestations réciproques convenues intégrant de la publicité concernent des périodes différentes et ne font pas l'objet d'exécutions symétriques. Sur le fondement des dispositions de l'article 627-1 du PCG et de la position EC 2005-90 de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Infolegale a procédé à des ajustements en vue d'obtenir un résultat d'échange nul au titre de l'exercice. Ces ajustements ont conduit à reconnaître un produit constaté d'avance de k€ 70 au titre des échanges comprenant l'achat par Infolegale de prestations publicitaires.

Après ajustement, le chiffre d'affaires d'Infolegale concerné par ces conventions d'échanges était de k€ 108 en 2019, dont k€ 73 avec pour contre partie l'achat de prestations publicitaires.

### 3.8. Analyse des provisions reprises

Le détail des provisions est communiqué dans la suite des annexes. Sont analysées à cette rubrique les reprises de provisions enregistrées au cours de l'exercice :

<u>Nature de la provision</u>	Reprise N	Dont avec usage	Dont sans usage
Litiges	k€ 86	-	K€ 86
Charges diverses	K€ 6	K€ 6	

Infolegale était partie à différents litiges qui se sont soldés en sa faveur durant l'exercice 2019.

## Annexe aux comptes annuels

### 3.9. Impôts différés, accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Le tableau ci-dessous récapitule les économies ou charges futures d'impôt sur les sociétés (« IS ») résultant des divergences temporaires de traitement entre la comptabilité et la fiscalité ainsi que du fait des déficits fiscaux antérieurs reportables. En application des normes comptables, ces éléments ne font pas enregistrés dans les comptes de la Société.

€	Ouverture	Résultat N	Autres variations	Clôture
<b>Divergence sur les actifs</b>				
Prestations à facturer	27 051	1 756		28 807
Frais d'acquisition de titres		1 441		1 441
<b>Divergence sur les passifs</b>				
Provisions pour charges	112	435		547
<b>Autres éléments</b>				
Déficits fiscaux reportables	17 504	(17 504)		
<b>Total des divergences fiscales</b>	<b>44 667</b>	<b>(13 872)</b>		<b>30 795</b>
Taux de l'IS retenu	28,00%			28,00%
<b>Impôt différé actif (économie future d'IS)</b>	<b>12 507</b>	<b>(3 884)</b>		<b>8 623</b>
<b>Impôt différé passif (charge future d'IS)</b>				

La réalisation des économies futures d'IS évaluées ci-dessus est conditionnée à la réalisation de résultats taxables futurs positifs.

Le taux d'IS a été retenu à 28 % étant précisé qu'en fonction des exercices effectifs de « consommation » des actifs d'impôt différé, le taux d'IS appliqué pourra être de 28 % (2020), 26,50 % (2021) ou de 25 % (2022 et au-delà) en application des dispositions de la Loi de Finances pour 2018.

## 4. Engagements et hors bilan

### 4.1. Engagements relatifs au personnel salarié

#### 4.1.1. Engagements de retraite

Les salariés bénéficient d'une indemnité de départ à la retraite en application des dispositions légales et conventionnelles. Les droits acquis par l'ensemble du personnel ont été évalués à k€ 82 selon les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,52 % au 31 décembre 2019
- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2 %
- Âge de départ à la retraite : 65 ans (salariés nés avant 1955), 67 ans (salariés nés après 1955)
- Taux de charges sociales : 42 %
- Taux de rotation du personnel : 5 % jusqu'à 50 ans (zéro au-delà)

Ces droits n'ont fait l'objet d'aucune provision dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

## Annexe aux comptes annuels

### 5. Autres informations prescrites par la loi ou significatives

#### 5.1. Chiffre d'affaires par activités et marchés géographiques

Le chiffre d'affaires d'Infolegale est réalisé sur le territoire métropolitain à l'exception de k€ 115 réalisés avec les DOM-TOM-COM et l'étranger.

#### 5.2. Rémunération des dirigeants

Cette information, conduisant à indiquer des rémunérations individuelles, n'est pas communiquée.

#### 5.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Montants pris en charges durant l'exercice :

▪ Contrôle légal des comptes	:	k€ 12
▪ Autres diligences	:	néant

#### 5.4. Justification de l'exemption de présentation de comptes consolidés

La Société, en tant que société mère d'un groupe, est exemptée de publication de comptes consolidés en application des dispositions comptables relatives aux petits groupes (art. L233-17 et R.233-16 du code de commerce).

#### 5.5. Evènements subséquents

##### 5.5.1. Vérification de comptabilité

Infolegale fait l'objet d'une vérification de comptabilité par les services fiscaux depuis janvier 2020 et portant sur les exercices 2017 et 2018. A la date des présentes, Infolegale n'a connaissance d'aucun élément qui aurait été relevé par les services fiscaux et qui serait de nature à engendrer des redressements significatifs. Dans ce contexte, aucune provision n'a été enregistrée, les éventuels redressements qui pourraient en découler étant considérés comme des passifs éventuels.

##### 5.5.2. Crise du Covid-19

Le 1er semestre 2020 est marqué par la crise sanitaire et économique liée au Covid-19 qui affecte profondément l'environnement économique dans lequel évolue Infolegale.

La Direction a immédiatement pris toutes les dispositions, en conformité avec les directives des autorités françaises, pour protéger la santé de ses collaborateurs, clients et partenaires et assurer la continuité d'exploitation. Notamment, le télétravail a été généralisé à l'ensemble des collaborateurs, ce qui a permis de maintenir un bon niveau d'activité lors de la phase de confinement et facilitera le retour à la normale à l'issue de la crise.

S'agissant d'un évènement sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019, et conformément aux dispositions de l'article L.833-2 du Plan Comptable Général, l'évaluation des actifs et passifs en date de clôture n'a pas été révisée de ce fait et aucun ajustement n'a été envisagé.

## Annexe aux comptes annuels

L'impact sur l'activité semble pour l'instant relativement limité, la Société reste toutefois attentive à l'évolution du phénomène. A titre de précaution, Infolegale a reporté le paiement des charges sociales de mars 2020 et a obtenu des financements complémentaires via un PGE pour k€ 800 et le déblocage anticipé des avances BPI sur des projets d'innovation pour k€ 451.

À ce stade et compte tenu des incertitudes sur l'évolution de la situation, les conséquences de la crise sur les résultats 2020 de la Société ne peuvent être évaluées. Le niveau actuel de la trésorerie et les mesures envisagées permettront de faire face pendant plusieurs mois au ralentissement anticipé du marché, ce scénario tablant sur une sortie de crise après 3 à 6 mois.

A la date d'arrêté des comptes, et au regard des éléments disponibles, la Direction d'Infolegale n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Aucun autre évènement significatif n'est à signaler.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 761 114	888 056		8 649 170
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 514	20 000	49 460	62 054
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 852 628</b>	<b>908 056</b>	<b>49 460</b>	<b>8 711 224</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	83 068	756		83 824
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	129 718	50 323	2 155	177 885
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>212 786</b>	<b>51 079</b>	<b>2 155</b>	<b>261 710</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	105 900	167 124		273 024
- Autres titres immobilisés		45 600		45 600
- Prêts et autres immobilisations financières	1 860	26 223		28 082
<b>Immobilisations financières</b>	<b>107 760</b>	<b>238 947</b>		<b>346 707</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 173 174</b>	<b>1 198 082</b>	<b>51 615</b>	<b>9 319 641</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	6 561 613	786 535		7 348 148
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 800	1 492	49 460	40 832
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 650 413</b>	<b>788 027</b>	<b>49 460</b>	<b>7 388 980</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	23 064	8 774		31 838
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 414	27 951	2 155	110 210
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>107 478</b>	<b>36 725</b>	<b>2 155</b>	<b>142 048</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 757 891</b>	<b>824 753</b>	<b>51 615</b>	<b>7 531 028</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 605 136 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 082		28 082
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 875 454	2 277 569	597 885
Autres	544 420	319 283	225 136
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	157 179	157 179	
<b>Total</b>	<b>3 605 136</b>	<b>2 754 032</b>	<b>851 104</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	225 201
Autres créances	5 640
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>230 841</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	184 741	43 864	1 120	227 485
<b>Total</b>	<b>184 741</b>	<b>43 864</b>	<b>1 120</b>	<b>227 485</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		43 864	1 120	
Financières				
Exceptionnelles				

## Capitaux propres

### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 758 846,00 euros décomposé en 172 465 titres d'une valeur nominale de 4,40 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions de catégorie A	100 000			100 000
Actions de catégorie B	72 465			72 465
<b>TOTAL</b>	<b>172 465</b>			<b>172 465</b>

Les actions de catégorie A comportent un droit de vote double. Les actions de catégorie B bénéficient d'un dividende prioritaire.

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	86 321			86 321	
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	5 714	2 707	5 602		2 819
<b>Total</b>	<b>92 035</b>	<b>2 707</b>	<b>5 602</b>	<b>86 321</b>	<b>2 819</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		2 160	5 602	86 321	
Financières		547			
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 606 522 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 120	1 120		
- à plus de 1 an à l'origine	341 463	151 144	190 319	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	456 880	456 880		
Dettes fiscales et sociales	1 257 087	1 257 087		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	443 245	108 164	335 081	
Produits constatés d'avance	2 106 726	2 106 726		
<b>Total</b>	<b>4 606 522</b>	<b>4 081 122</b>	<b>525 400</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	149 691			
(**) Dont envers les associés				

### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 372
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 105
Dettes fiscales et sociales	547 749
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	404 426
<b>Total</b>	<b>1 057 652</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	157 179
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>157 179</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	2 106 726
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>2 106 726</b>

**Notes sur le compte de résultat****Résultat et impôts sur les bénéfices****Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	841 074	89 572	751 502
+ Résultat exceptionnel	250	-90	340
- Participations des salariés			
<b>Résultat comptable</b>	<b>841 324</b>	<b>89 482</b>	<b>751 842</b>

(\*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)  
(\*\*) Majoré du montant du CICE  
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 46 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	24	
Employés	2	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>46</b>	

**INFOLEGALE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 758 846 euros**  
**Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle**  
**Immeuble Le Britannia**  
**Allée C, 69003 Lyon**  
**503 207 896 RCS Lyon**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 10 JUIN 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 751 842,29 euros de la manière suivante :

- à hauteur de au compte « Réserve légale » figurant au passif du bilan	37 592,11 euros
- le solde, soit au compte « Autres Réserves » figurant au passif du bilan	714 250,18 euros
	—————
Total	751 842,29 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
Le Président  
Frédéric Julien



## **INFOLEGALE**

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

---

**MAZARS GOURGUE**

2B Avenue Pierre de Coubertin BP 38 - 38170 Seyssinet-Pariset

Tel : + 33 (0)4 38 12 02 86 - [www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

Société par actions simplifiée

Capital de 256 114,35 euros – RCS Grenoble 334 213 790 – Siret 334 213 790 000 69 – APE 6920Z



## **INFOLEGALE**

Société par actions simplifiée au capital de 758 846 €

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

R.C.S : Lyon B 503 207 896

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2019

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

A l'assemblée générale de la société INFOLEGALE,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INFOLEGALE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**INFOLEGALE**

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2019

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Traitement des dépenses de recherche et développement**

Les frais de recherche et développement figurent au bilan pour un montant net de 1 301 K€ Les notes « 2.3 Immobilisations corporelles et incorporelles - Traitement des dépenses de recherche et développement » et « 3.1 Traitement des coûts de développement » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation de ces frais.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

**Reconnaissance des revenus**

Les produits constatés d'avance, dont le montant figurant au 31 décembre 2019 s'établit à 2 107 K€ sont évalués selon les modalités décrites en note « 2.11 Méthode de reconnaissance des revenus » de l'annexe.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de cette méthode comptable et des informations données dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de la correcte application.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

**INFOLEGALE**

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2019

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 26 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

**INFOLEGALE**

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2019

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**INFOLEGALE**

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2019

Fait à *SEYSSINET- PARISET*,

Le Commissaire aux comptes

---

**MAZARS GOURGUE****BERTRAND CELSE**

---

---

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	8 649 170	7 348 148	1 301 022	1 199 502
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	42 054	40 832	1 222	2 714
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	20 000		20 000	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	261 710	142 048	119 661	105 308
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	273 024		273 024	105 900
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	45 600		45 600	
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 082		28 082	1 860
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 319 641</b>	<b>7 531 028</b>	<b>1 788 612</b>	<b>1 415 283</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	7 030		7 030	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	2 875 454	227 485	2 647 969	1 931 007
Autres créances	544 420		544 420	506 015
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 525 296		1 525 296	1 417 136
Charges constatées d'avance (3)	157 179		157 179	107 666
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 109 380</b>	<b>227 485</b>	<b>4 881 894</b>	<b>3 961 825</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 429 020</b>	<b>7 758 514</b>	<b>6 670 506</b>	<b>5 377 108</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			823 021	782 782

## Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	758 846	758 846
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	27 694	5 747
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	456 116	39 128
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>751 842</b>	<b>438 935</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 994 499</b>	<b>1 242 656</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	66 667	66 667
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>66 667</b>	<b>66 667</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		86 321
Provisions pour charges	2 819	5 714
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 819</b>	<b>92 035</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	342 583	492 047
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	456 880	269 303
Dettes fiscales et sociales	1 257 087	932 221
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	443 245	481 261
Produits constatés d'avance	2 106 726	1 800 917
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 606 522</b>	<b>3 975 750</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 670 506</b>	<b>5 377 108</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	525 400	711 024
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 081 122	3 264 726
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 120	782
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	6 681 920	114 622	6 796 542	5 656 206
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>6 681 920</b>	<b>114 622</b>	<b>6 796 542</b>	<b>5 656 206</b>

	31/12/2019	31/12/2018
Production stockée	7 030	
Production immobilisée	888 056	810 265
Subventions d'exploitation	257 301	85 774
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	135 371	38 908
Autres produits	5 251	352
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>	<b>8 089 551</b>	<b>6 591 505</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	2 976 941	2 628 218
Impôts, taxes et versements assimilés	106 751	93 773
Salaires et traitements	2 353 159	2 038 994
Charges sociales	933 972	801 961
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	824 753	813 611
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	43 864	4 855
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 160	5 602
Autres charges	3 332	19 948
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>7 244 932</b>	<b>6 406 962</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>844 619</b>	<b>184 544</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation	371	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		1 021
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total produits financiers (V)</b>	<b>371</b>	<b>1 021</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	547	112
Intérêts et charges assimilées	3 368	4 561
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total charges financières (VI)</b>	<b>3 915</b>	<b>4 673</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-3 544</b>	<b>-3 652</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>841 074</b>	<b>180 892</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	750	
Sur opérations en capital		160 548
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>750</b>	<b>160 548</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	500	3 000
Sur opérations en capital		100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		20 165
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>500</b>	<b>23 265</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>250</b>	<b>137 283</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	89 482	-120 759
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>8 090 672</b>	<b>6 753 075</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>7 338 830</b>	<b>6 314 140</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>751 842</b>	<b>438 935</b>

## Annexe aux comptes annuels

**Infolegale** (ci-après "la Société")

Société par Actions Simplifiée au capital de € 758 846



### Siège social

20 boulevard Eugène Deruelle

69003 Lyon

France

Les notes et tableaux constituant l'Annexe font partie intégrante des Comptes Annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2019. L'exercice précédent était d'une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, tous les montants portés ci-après sont exprimés en euros (€) hors taxes. Les symboles "k€" ou "000' " font référence à des milliers d'euros.

Les Comptes Annuels, arrêtés par le Président le 20 mars 2020, présentent les caractéristiques suivantes:

Total du bilan avant répartition	:	€ 6 670 506
Total des produits du compte de résultat (présenté en liste)	:	€ 8 090 672
Total des charges du compte de résultat (présenté en liste)	:	€ 7 338 830
Résultat net comptable (bénéfice)	:	€ 751 842

### **1. Activité de la Société, Faits marquants de l'exercice**

La Société exerce une activité de vente d'informations légales, juridiques et financières sur les entreprises au travers d'une plateforme internet.

## Annexe aux comptes annuels

### 2. Règles et méthodes comptables

#### 2.1. Principes généraux, changement de méthode, dérogations aux principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises et en particulier au règlement 2018-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 2.2. Recours à des estimations

L'établissement des Comptes Annuels requiert que la Société procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, que la Direction juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues par la Direction, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat de la Société.

Les principales estimations et hypothèses utilisées concernent l'évaluation des postes suivants :

- Frais de développement : appréciation du caractère activable des dépenses engagées puis analyse du rythme de consommation des avantages économiques et du risque de dépréciation ;
- Provisions pour risques et charges : estimation au cas par cas du risque afférent aux litiges, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

#### 2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### Inscription à l'actif

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût historique comprenant le coût d'acquisition ou de production, complété des coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et ses conditions d'exploitation. Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

##### Traitement des logiciels acquis

Les logiciels acquis sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation.

##### Traitement des dépenses de recherche et développement en matière informatique (R&D)

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

## Annexe aux comptes annuels

Les dépenses de développement en matière informatique sont activées lorsque, notamment, la faisabilité du projet et sa rentabilité présentent une probabilité de réalisation jugée raisonnable. Les coûts activables comprennent généralement les dépenses engagées pour la conception, le codage, la configuration et la phase de test. Les coûts des mises à jour majeures et des améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également activés. Les coûts se rapportant à des opérations de maintenance et à des mises à jour et améliorations mineures sont constatés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses éligibles afférentes aux projets informatiques sont enregistrées à l'actif pour leur coût direct comprenant notamment :

- Dépenses de personnel ;
- Amortissement des matériels dédiés ;
- Sous-traitance ;
- Autres dépenses externes directement rattachées.

Les projets sont appréhendés individuellement. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité estimée en fonction du rythme auquel les avantages économiques associés sont consommés. Lorsque programme comporte différentes phases susceptibles d'une utilisation indépendante, la mise en service est constatée à l'issue de chaque phase.

### Actifs de contenus

Les coûts afférents à l'alimentation des bases de données destinées directement à l'activité commerciale et génératrices de revenus sont portés à l'actif dès lors que les dépenses sont clairement identifiables. Sont notamment incorporés les frais de personnel, les dépenses relatives à l'acquisition ou la location de données (lorsque les durées d'utilisations sont compatibles), les amortissements des matériels affectés à titre exclusif à cette activité et les frais de sous-traitance.

Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité estimée en fonction du rythme auquel les avantages économiques associés sont consommés.

### **Traitement des marques**

Les frais de dépôt de marque ainsi que les frais engagés pour la création de marques en interne sont comptabilisés dans les charges courantes de l'exercice.

### **Identification des composants des immobilisations corporelles**

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

### **Perte de valeur des immobilisations : amortissements et dépréciations**

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles présentant une durée d'utilisation limitée dans le temps font l'objet d'un amortissement.

L'amortissement des immobilisations est calculé sur la base de leur coût d'entrée dans le patrimoine de la Société déduction faite de leur valeur résiduelle à la date de sortie prévue, sous réserve que cette dernière soit significative et déterminable dès l'origine.

Lorsqu'un écart survient entre les dotations aux amortissements comptables déterminées comme indiqué ci-dessus et les dotations aux amortissements fiscalement admises, un amortissement dérogatoire est enregistré (rubrique "provisions

## Annexe aux comptes annuels

réglementées") si l'amortissement fiscalement admissible est supérieur à l'amortissement comptable. Les dotations et les reprises d'amortissements dérogatoires sont enregistrées en résultat exceptionnel.

Si un évènement ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, un test de perte de valeur est mis en œuvre, lequel test consistant à déterminer si la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs considérés est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est définie comme étant la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'usage. Cette dernière est déterminée en principe par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

### Synthèse des principales durées et méthodes d'amortissement

Nature des actifs	Amortissement comptable		Amortissement fiscal (*)	
	Durée	Mode	Durée	Mode
Développements – base de données	3 ans	Linéaire		
Développements – applications informatiques	3 ans	Linéaire		
Progiciels acquis	3 ans	Linéaire		
Agencements	7 à 10 ans	Linéaire		
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire		
Matériel de bureau	5 ans	Linéaire		
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire		

(\*) mention uniquement en cas de différence avec le traitement comptable

### 2.4. Immobilisations financières

#### Titres de participations et titres immobilisés

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais d'acquisition y afférents (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Les titres sont en principe classés:

- En "Titres de participations" (rubrique du bilan "Autres participations") lorsque les investissements réalisés représentent au moins 10% du capital des sociétés concernées;
- En autres "Autres titres immobilisés" dans les autres cas dès lors qu'ils sont destinés à être conservés durablement.

Par exception, lorsque des investissements représentent moins de 10% du capital d'une société mais que des circonstances de fait permettent de les qualifier de titres de "Participations", les titres concernés sont reclassés à la rubrique "Autres participations". De la même manière, lorsque des circonstances le justifient, certains investissements représentant plus de 10% du capital d'une société sont qualifiés "d'Autres titres immobilisés". Mention des exceptions significatives est faite dans la suite de la présente annexe.

## Annexe aux comptes annuels

A la clôture d'un exercice, la valeur d'inventaire de chaque ligne de participation est appréciée et comparée avec le coût de revient des titres concernés.

La valeur d'inventaire est définie comme la valeur des avantages économiques futurs attendus par leur utilisation. Elle est généralement calculée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés, mais une méthode mieux adaptée peut être retenue le cas échéant, telle que celle des comparables boursiers, les valeurs issues de transactions récentes, le cours de bourse dans le cas d'entités cotées ou la quote-part de situation nette.

Si la valeur comptable des titres est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée pour la différence.

### Prêts, Autres immobilisations financières

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Les prêts et créances libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture.

Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

### 2.5. Créances clients et autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de recouvrement.

Les autres créances comprennent le cas échéant les créances en compte courant sur les entités du groupe.

### 2.6. Disponibilités et comptes rattachés

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et, le cas échéant des valeurs mobilières de placement. Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale, éventuellement ajustée pour tenir compte des pertes latentes.

### 2.7. Financements et emprunts assortis de conditions spécifiques

Les financements obtenus auprès d'organismes publics ou assimilés pour lesquels le remboursement de la dette est en tout ou partie conditionné à la réalisation de certains objectifs (notamment techniques ou commerciaux) sont présentés à la rubrique « Avances conditionnées » du passif.

Lorsque les conventions prévoient une remise de dette cas de non atteinte des objectifs convenus, la réduction de la dette n'est enregistrée qu'après constat définitif formalisé entre les parties.

Lorsque les conventions prévoient sous certaines conditions dites de « succès » des « retours financiers » à l'organisme prêteur supérieurs au nominal de l'avance initiale, ces éléments sont évalués à chaque clôture et font l'objet d'une provision pour charges sauf s'il devient probable que les objectifs convenus ne pourront être atteints.

La charge globale des « retours financiers » est évaluée sur la base de la performance future anticipée (prévisions) et, est ajustée en fonction des hypothèses retenues. La provision enregistrée en clôture correspond à la fraction des coûts encourus sur la base des réalisations à cette date.

## Annexe aux comptes annuels

### 2.8. Provisions pour risques et charges, passifs éventuels

La comptabilisation d'une provision dépend de l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers entraînant probablement ou certainement une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers.

Les risques et charges liés à des éléments connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les impacts sont quantifiables ont fait l'objet de provisions. A défaut, ces risques et charges sont qualifiés de "Passif éventuel" dont mention est portée dans la suite de l'annexe.

Sont ainsi qualifiés de "Passif éventuel" les évènements à l'origine :

- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'évènements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs évènements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### 2.9. Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

### 2.10. Emprunts et dettes financières divers

Cette rubrique comprend notamment les comptes courants d'associés.

### 2.11. Méthode de reconnaissance des revenus

Les revenus sont composés majoritairement d'abonnements aux services d'informations proposés par Infolegale. Ces abonnements sont traités en application des dispositions relatives aux prestations continues, la part afférente à l'exercice suivant, déterminée prorata temporis, étant enregistrée en produits constatés d'avance.

Les activités de vente d'informations ponctuelles sont enregistrées définitivement lors de la remise des informations visées. Les développements spécifiques réalisés pour des clients sont appréhendés pour la plupart selon la méthode comptable des prestations discontinues à échéances successives conduisant à reconnaître le chiffre d'affaires en fonction de l'avancement.

Les prestations réalisées et non encore facturées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en factures à établir.

### 2.12. Produits financiers de participations

Les distributions des filiales et participations, ainsi que les quotes-parts de résultats de filiales sociétés de personnes sont enregistrées à la date de l'évènement décidant la distribution. Lorsque les résultats font l'objet d'une clause statutaire d'attribution aux associés, ils sont constatés en date de clôture de la filiale ou participation.

### 2.13. Engagements sociaux

Les engagements envers le personnel salarié de l'entreprise ne sont pas provisionnés. Ils sont mentionnés en engagements hors bilan dans la suite de l'Annexe.

## Annexe aux comptes annuels

### 3. Précisions et commentaires sur les comptes

Cette rubrique est complétée par les tableaux de détail sur les comptes présentés en fin de l'Annexe.

#### 3.1. Traitement des coûts de développement

Les coûts de développement comprennent :

- Les dépenses engagées pour constituer et alimenter le contenu des bases de données exploitées commercialement par la Société (charges externes relatives à l'acquisition et au traitement des informations, salaires et charges sociales des personnels traitant les données) ;
- Les dépenses engagées pour développer les logiciels et systèmes informatiques permettant d'exploiter commercialement les données visées ci-dessus (salaires et charges sociales des personnels impliqués dans les développements informatiques, sous-traitance).

Il est précisé que ces coûts sont constitutifs de projets de développement globaux.

Au titre du présent exercice, le montant total des dépenses incorporées dans des développements (informatiques, contenus) portés à l'actif est de k€ 888.

Les développements relatifs à la constitution de bases de données sont amortis à compter de la fin du mois au cours duquel ont été engagées les dépenses portées à l'actif. Les autres développements sont amortis à compter de la mise à disposition commerciale auprès des utilisateurs des outils et des services développés.

#### 3.2. Programme de développements faisant l'objet d'une aide financière BPI

Infolegale bénéficie d'une aide financière de BPI France Financement qui comprend un volet en subvention et une avance remboursable sous conditions. Les principales modalités de la convention d'aide sont reprises ci-dessous :

- Durée : 40 mois à compter de mars 2018
- Enveloppe de dépenses éligibles : k€ 2 864
- Taux d'aide sous forme de subvention : 30 %
- Taux d'aide sous forme d'avance conditionnée : 15 % (échéances de remboursement en 2023 et 2024)

Au plan comptable, Infolegale reconnaît la subvention acquise en distinguant selon qu'elle couvre des dépenses enregistrées en charges ou des dépenses comprises dans les développements immobilisés :

- Part finançant des dépenses enregistrées en charges : subvention reconnue en résultat d'exploitation au titre de l'exercice de comptabilisation de la dépense ;
- Part finançant des dépenses comprises dans les développements immobilisés : subvention inscrite au passif du bilan à la rubrique « subvention d'investissements » des capitaux propres puis reprise en résultat au fur et à mesure des amortissements pratiqués sur les développements concernés.

## Annexe aux comptes annuels

Les tableaux suivants récapitulent le bilan financier du programme :

### Budgets / dépenses engagées / aides acquises

Tableau récapitulatif, €	Budget	Exercice courant	Cumul	Budget disponible
Dépenses éligibles	2 864 304	854 338	1 140 250	1 724 054
Montant acquis de l'avance remboursable	429 646	128 151	171 038	258 608
Montant acquis de la subvention	859 290	256 301	342 075	517 215
<i>Dont portion portée en REX</i>		256 301	342 075	
<i>Dont portion portée en capitaux propres</i>				.

### Situation de trésorerie, créances et dettes

Suivi financier, €	Subvention	Avance remboursable	Total
Avances encaissées	133 333	66 667	200 000
Droits contractuels acquis (cf. dépenses engagées)	342 075	171 038	513 113
<b>Balance nette</b>	<b>208 742</b>	<b>104 371</b>	<b>313 113</b>
<b>Solde débiteur (créance)</b>	<b>208 742</b>	.	<b>208 742</b>
<b>Solde créditeur (solde de l'avance)</b>	.	<b>(66 667)</b>	<b>(66 667)</b>
Classement comptable	Autres créances \ dettes	Avances conditionnées	

### 3.3. Filiale et participations

Ventilation des titres par nature	Exercice clos le	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	Quote-part du capital détenue (*)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Pêts & avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avais donnés	Chiffre d'affaires Ht du dernier exercice clos	Résultats nets du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
<b>Filiales (plus de 50% du capital détenu) et titres assimilés</b>											
Infolegale (Maurice) Limitée - N°125831 Ile Maurice	31.12.2019	26 000	(868)	100,00%	26 000	26 000	200 136	.	881 629	1 801	.
<b>Participations (de 10% à 50% du capital détenu) et titres assimilés</b>											
SAS OFA (*) RCS Lyon 527 737 738	31.12.2019	761 067	1 733 596	8,07%	900	900	317	.	6 508 454	(96 462)	.
SAS SIS (*) RCS Lyon 824 003 958	31.12.2019	310 000	n/c	10,00%	79 000	79 000	25 000	.	n/c	n/c	.
SAS Conformitee RCS Lyon 848 312 708	31.12.2019	289 300	n/c	19,22%	167 124	167 124	.	.	n/c	n/c	.
<b>Autres titres immobilisés et titres assimilés (moins de 10% du capital détenu)</b>											
SAS Viaco RCS Lyon 844 647 156	31.12.2019	47 500	n/c	8,00%	45 600	45 600	.	.	n/c	n/c	.

(\*) Hors prise en compte des valeurs mobilières donnant un droit différé au capital (BSA, AGA, BSPCE...)

Nb : la mention « n/c » signifie que les comptes 2019 des entités visées n'étaient pas encore disponibles à la date d'arrêt des comptes annuels d'Infolegale.

### Opérations de l'exercice

Infolegale a pris des participations dans Conformitee et Viaco pour un montant total de k€ 213.

## Annexe aux comptes annuels

### **Infolegale (Maurice) Limitée**

Siège social : 10, Frères Felix de Valois, 56 290 Port Louis, Ile Maurice

Capital social au 31 décembre 2017 : 1 000 000 MUR (environ k€ 26), divisé en 100 000 actions de 10 MUR de nominal.

Cette entité réalise des travaux de traitement de données, essentiellement en sous-traitance pour Infolegale.

### **OFA (ancienne dénomination sociale : ALG)**

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

OFA exploite à titre principal une plateforme d'échanges informatisés de données obligatoires interentreprises pour laquelle elle joue un rôle de tiers de confiance. OFA incube également des projets portant sur des activités similaires ou connexes dans lesquels elle prend des participations.

### **SIS**

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

SIS est une plateforme dédiée au contrôle des données bancaires et à la lutte contre la fraude fournisseurs. Infolegale a accordé à SIS une avance de k€ 25 en compte courant bloqué.

L'évolution de l'entité étant globalement conforme aux prévisions, aucune dépréciation des actifs n'a été envisagée.

### **Viaco**

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

Viaco est une start up créée fin 2018 destinée à numériser, valoriser et partager les informations des panneaux de chantier.

L'évolution de l'entité étant globalement conforme aux prévisions, aucune dépréciation des actifs n'a été envisagée.

### **Conformitee**

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

Conformitee, créée en 2019, développe une plateforme collaborative de collecte des informations de KYC B2B.

L'évolution de l'entité étant globalement conforme aux prévisions, aucune dépréciation des actifs n'a été envisagée.

### **3.4. Crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt innovation**

La Société a opté pour le régime du crédit d'impôt recherche (« CIR ») et du crédit d'impôt innovation (« CII ») au titre des dépenses exposées en 2019 pour certains de ses projets de R&D. Au titre de l'exercice écoulé, Infolegale a comptabilisé un Crédit d'Impôt Innovation (« CII ») de k€ 50 et un Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») de k€ 108. Ces projets ont fait pour certains l'objet de procédures de rescrit préalable fin 2017 avec conclusion favorable de la part de l'administration fiscale.

## Annexe aux comptes annuels

### 3.5. Mouvements intervenus sur les capitaux propres

Le tableau ci-dessous retrace les mouvements intervenus sur les capitaux propres durant l'exercice :

Rubrique, €	Ouverture	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice N	Autres mouvements	Clôture
Capital social	758 846				758 846
Réserve légale	5 747	21 947			27 694
Autres réserves	39 128	416 988			456 116
Report à nouveau	.	.			.
Résultat de l'exercice	438 935	(438 935)	751 842		751 842
<b>Total</b>	<b>1 242 656</b>	<b>(0)</b>	<b>751 842</b>	.	<b>1 994 498</b>
Nombre d'actions	172 465				172 465
Nominal	4,40				4,40
Capital social	758 846				758 846

### 3.6. Provisions pour charges

Les provisions pour charges comprennent une provision relative aux « retours financiers » dus à BPI France au titre des avances conditionnées ainsi qu'une provision couvrant le départ d'un salarié.

### 3.7. Traitement comptable des conventions d'échanges de prestations

Infolegale a conclu avec des plateformes de diffusion d'informations des conventions d'échanges au titre desquelles Infolegale exécute une prestation de fourniture de données (informations sur les entreprises) et la plateforme fournit en retour, selon les cas, d'autres données ou une prestation publicitaire.

Les prestations réciproques convenues intégrant de la publicité concernent des périodes différentes et ne font pas l'objet d'exécutions symétriques. Sur le fondement des dispositions de l'article 627-1 du PCG et de la position EC 2005-90 de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Infolegale a procédé à des ajustements en vue d'obtenir un résultat d'échange nul au titre de l'exercice. Ces ajustements ont conduit à reconnaître un produit constaté d'avance de k€ 70 au titre des échanges comprenant l'achat par Infolegale de prestations publicitaires.

Après ajustement, le chiffre d'affaires d'Infolegale concerné par ces conventions d'échanges était de k€ 108 en 2019, dont k€ 73 avec pour contre partie l'achat de prestations publicitaires.

### 3.8. Analyse des provisions reprises

Le détail des provisions est communiqué dans la suite des annexes. Sont analysées à cette rubrique les reprises de provisions enregistrées au cours de l'exercice :

<u>Nature de la provision</u>	Reprise N	Dont avec usage	Dont sans usage
Litiges	k€ 86	-	k€ 86
Charges diverses	k€ 6	k€ 6	

Infolegale était partie à différents litiges qui se sont soldés en sa faveur durant l'exercice 2019.

## Annexe aux comptes annuels

### 3.9. Impôts différés, accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Le tableau ci-dessous récapitule les économies ou charges futures d'impôt sur les sociétés (« IS ») résultant des divergences temporaires de traitement entre la comptabilité et la fiscalité ainsi que du fait des déficits fiscaux antérieurs reportables. En application des normes comptables, ces éléments ne sont pas enregistrés dans les comptes de la Société.

€	Ouverture	Résultat N	Autres variations	Clôture
<b>Divergence sur les actifs</b>				
Prestations à facturer	27 051	1 756		28 807
Frais d'acquisition de titres	.	1 441		1 441
<b>Divergence sur les passifs</b>				
Provisions pour charges	112	435		547
<b>Autres éléments</b>				
Déficits fiscaux reportables	17 504	(17 504)		.
<b>Total des divergences fiscales</b>	<b>44 667</b>	<b>(13 872)</b>	.	<b>30 795</b>
Taux de l'IS retenu	28,00%			28,00%
<b>Impôt différé actif (économie future d'IS)</b>	<b>12 507</b>	<b>(3 884)</b>		<b>8 623</b>
<b>Impôt différé passif (charge future d'IS)</b>	.	.		.

La réalisation des économies futures d'IS évaluées ci-dessus est conditionnée à la réalisation de résultats taxables futurs positifs.

Le taux d'IS a été retenu à 28 % étant précisé qu'en fonction des exercices effectifs de « consommation » des actifs d'impôt différé, le taux d'IS appliqué pourra être de 28 % (2020), 26,50 % (2021) ou de 25 % (2022 et au-delà) en application des dispositions de la Loi de Finances pour 2018.

## 4. Engagements et hors bilan

### 4.1. Engagements relatifs au personnel salarié

#### 4.1.1. Engagements de retraite

Les salariés bénéficient d'une indemnité de départ à la retraite en application des dispositions légales et conventionnelles. Les droits acquis par l'ensemble du personnel ont été évalués à k€ 82 selon les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,52 % au 31 décembre 2019
- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2 %
- Âge de départ à la retraite : 65 ans (salariés nés avant 1955), 67 ans (salariés nés après 1955)
- Taux de charges sociales : 42 %
- Taux de rotation du personnel : 5 % jusqu'à 50 ans (zéro au-delà)

Ces droits n'ont fait l'objet d'aucune provision dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

## Annexe aux comptes annuels

### 5. Autres informations prescrites par la loi ou significatives

#### 5.1. Chiffre d'affaires par activités et marchés géographiques

Le chiffre d'affaires d'Infolegale est réalisé sur le territoire métropolitain à l'exception de k€ 115 réalisés avec les DOM-TOM-COM et l'étranger.

#### 5.2. Rémunération des dirigeants

Cette information, conduisant à indiquer des rémunérations individuelles, n'est pas communiquée.

#### 5.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Montants pris en charges durant l'exercice :

▪ Contrôle légal des comptes	:	k€ 12
▪ Autres diligences	:	néant

#### 5.4. Justification de l'exemption de présentation de comptes consolidés

La Société, en tant que société mère d'un groupe, est exemptée de publication de comptes consolidés en application des dispositions comptables relatives aux petits groupes (art. L233-17 et R.233-16 du code de commerce).

#### 5.5. Evènements subséquents

##### 5.5.1. Vérification de comptabilité

Infolegale fait l'objet d'une vérification de comptabilité par les services fiscaux depuis janvier 2020 et portant sur les exercices 2017 et 2018. A la date des présentes, Infolegale n'a connaissance d'aucun élément qui aurait été relevé par les services fiscaux et qui serait de nature à engendrer des redressements significatifs. Dans ce contexte, aucune provision n'a été enregistrée, les éventuels redressements qui pourraient en découler étant considérés comme des passifs éventuels.

##### 5.5.2. Crise du Covid-19

Le 1er semestre 2020 est marqué par la crise sanitaire et économique liée au Covid-19 qui affecte profondément l'environnement économique dans lequel évolue Infolegale.

La Direction a immédiatement pris toutes les dispositions, en conformité avec les directives des autorités françaises, pour protéger la santé de ses collaborateurs, clients et partenaires et assurer la continuité d'exploitation. Notamment, le télétravail a été généralisé à l'ensemble des collaborateurs, ce qui a permis de maintenir un bon niveau d'activité lors de la phase de confinement et facilitera le retour à la normale à l'issue de la crise.

S'agissant d'un évènement sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019, et conformément aux dispositions de l'article L.833-2 du Plan Comptable Général, l'évaluation des actifs et passifs en date de clôture n'a pas été révisée de ce fait et aucun ajustement n'a été envisagé.

## Annexe aux comptes annuels

L'impact sur l'activité semble pour l'instant relativement limité, la Société reste toutefois attentive à l'évolution du phénomène. A titre de précaution, Infolegale a reporté le paiement des charges sociales de mars 2020 et a obtenu des financements complémentaires via un PGE pour k€ 800 et le déblocage anticipé des avances BPI sur des projets d'innovation pour k€ 451.

À ce stade et compte tenu des incertitudes sur l'évolution de la situation, les conséquences de la crise sur les résultats 2020 de la Société ne peuvent être évaluées. Le niveau actuel de la trésorerie et les mesures envisagées permettront de faire face pendant plusieurs mois au ralentissement anticipé du marché, ce scénario tablant sur une sortie de crise après 3 à 6 mois.

A la date d'arrêté des comptes, et au regard des éléments disponibles, la Direction d'Infolegale n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Aucun autre évènement significatif n'est à signaler.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 761 114	888 056		8 649 170
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 514	20 000	49 460	62 054
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 852 628</b>	<b>908 056</b>	<b>49 460</b>	<b>8 711 224</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	83 068	756		83 824
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	129 718	50 323	2 155	177 885
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>212 786</b>	<b>51 079</b>	<b>2 155</b>	<b>261 710</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	105 900	167 124		273 024
- Autres titres immobilisés		45 600		45 600
- Prêts et autres immobilisations financières	1 860	26 223		28 082
<b>Immobilisations financières</b>	<b>107 760</b>	<b>238 947</b>		<b>346 707</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 173 174</b>	<b>1 198 082</b>	<b>51 615</b>	<b>9 319 641</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	6 561 613	786 535		7 348 148
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 800	1 492	49 460	40 832
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 650 413</b>	<b>788 027</b>	<b>49 460</b>	<b>7 388 980</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	23 064	8 774		31 838
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 414	27 951	2 155	110 210
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>107 478</b>	<b>36 725</b>	<b>2 155</b>	<b>142 048</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 757 891</b>	<b>824 753</b>	<b>51 615</b>	<b>7 531 028</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 605 136 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 082		28 082
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 875 454	2 277 569	597 885
Autres	544 420	319 283	225 136
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	157 179	157 179	
<b>Total</b>	<b>3 605 136</b>	<b>2 754 032</b>	<b>851 104</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	225 201
Autres créances	5 640
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>230 841</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	184 741	43 864	1 120	227 485
<b>Total</b>	<b>184 741</b>	<b>43 864</b>	<b>1 120</b>	<b>227 485</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		43 864	1 120	
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 758 846,00 euros décomposé en 172 465 titres d'une valeur nominale de 4,40 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions de catégorie A	100 000			100 000
Actions de catégorie B	72 465			72 465
<b>TOTAL</b>	<b>172 465</b>			<b>172 465</b>

Les actions de catégorie A comportent un droit de vote double. Les actions de catégorie B bénéficient d'un dividende prioritaire.

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	86 321			86 321	
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	5 714	2 707	5 602		2 819
<b>Total</b>	<b>92 035</b>	<b>2 707</b>	<b>5 602</b>	<b>86 321</b>	<b>2 819</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		2 160	5 602	86 321	
Financières		547			
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 606 522 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 120	1 120		
- à plus de 1 an à l'origine	341 463	151 144	190 319	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	456 880	456 880		
Dettes fiscales et sociales	1 257 087	1 257 087		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	443 245	108 164	335 081	
Produits constatés d'avance	2 106 726	2 106 726		
<b>Total</b>	<b>4 606 522</b>	<b>4 081 122</b>	<b>525 400</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	149 691			
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 372
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 105
Dettes fiscales et sociales	547 749
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	404 426
<b>Total</b>	<b>1 057 652</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	157 179
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>157 179</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	2 106 726
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>2 106 726</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	841 074	89 572	751 502
+ Résultat exceptionnel	250	-90	340
- Participations des salariés			
<b>Résultat comptable</b>	<b>841 324</b>	<b>89 482</b>	<b>751 842</b>
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

## Autres informations

### Effectif

---

Effectif moyen du personnel : 46 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	24	
Employés	2	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>46</b>	